

Lettre de la Sécurité Routière

N° 55 - avril 2019

Editorial

Comme chaque année, à l'occasion des vacances de printemps, des contrôles routiers renforcés ont été mis en place, afin d'inciter les conducteurs à la prudence, avec toujours le même objectif : diminuer l'accidentalité.

En quatre mois, nous déplorons neuf morts, c'est plus de la moitié du nombre de personnes tuées sur les routes du département en 2018. Parmi ceux-ci, un tiers étaient alcoolisés et un tiers étaient des jeunes. Les chiffres du département, ces trois dernières années présentent une baisse significative de l'accidentalité des jeunes, passant de dix tués en 2016 à quatre en 2018. Pourtant, selon les données nationales, les 18-24 ans demeurent les plus touchés. N'hésitez pas à consulter le nouveau site de l'Observatoire interministériel de sécurité routière (ONISR) pour prendre connaissance de ces données : <https://www.onisr.securite-routiere.interieur.gouv.fr>

Réduire la mortalité routière impose d'agir en direction des jeunes. Je me réjouis que plusieurs porteurs de projets se soient manifestés pour 2019 ciblant cette population et les conduites addictives.

Plus de 18 000€ seront consacrés à ces deux enjeux.



Notre département est relativement jeune. La part des 20-24 ans est la plus importante de la région. Soyons vigilants pour leur avenir.

Bonne route, en toute sécurité.

Cécile Geneste, directrice de Cabinet,
Chef de projet sécurité routière,
Préfecture de la Vienne

Le vrai / faux

Le comité interministériel de la sécurité routière de 2018 a annoncé une nouvelle sanction pour l'usage du téléphone au volant. Le permis pourra faire l'objet d'une rétention immédiate par les forces de l'ordre, suivie d'une suspension, dès lors que le conducteur tiendra son téléphone en main et commettra en même temps une infraction menaçant la sécurité d'autrui. L'application de cette mesure est prévue pour 2019.

Testez vos connaissances sur l'usage du téléphone avec le vrai/faux :

- 1) Utiliser un téléphone véhicule à l'arrêt est répréhensible.
- 2) Les distracteurs détournent l'attention des conducteurs, l'usage d'un téléphone tenu en main en constitue la contravention la plus grave.



- 3) Tout comme le téléphone, les aides à la conduite ou à la navigation peuvent être source d'accident.
- 4) Écouter l'autoradio est aussi un distracteur.
- 5) Sur les voies de circulation tout usage d'un dispositif émettant du son est interdit.
- 6) La lecture d'un SMS en conduisant multiplie le risque d'accident par 10.

Réponses page 2

- 1) VRAI. Téléphoner dans ces conditions n'est possible que si le véhicule est positionné sur une place de parking, sur un emplacement matérialisé, moteur coupé ou si le véhicule est en panne sur la chaussée. À savoir : même en mode mains libres, avec un bluetooth intégré dans le véhicule, le risque d'accident est présent, car un conducteur qui téléphone enregistre 30 à 50 % d'information en moins sur la route.
- 2) FAUX. Regarder une vidéo en conduisant est passible d'une amende de 5e classe (jusqu'à 1500€), l'usage du téléphone tenu en main est une contravention de 4e classe (jusqu'à 750€).
- 3) VRAI. L'usage méconnu ou une interface complexe du type GPS, régulateur de vitesse, ordinateur de bord peuvent amener le conducteur à passer du temps de conduite à son utilisation, au détriment de la prise en compte des aspects sécuritaires principaux.
- 4) FAUX. L'écoute d'un autoradio est une activité passive qui n'impose pas d'échange et à laquelle on peut renoncer ou dont on peut se détacher facilement. Attention toutefois à son niveau sonore qui limite la capacité de prise d'information auditive et à sa manipulation en conduisant qui altère l'attention (échange de CD, de stations...).
- 5) FAUX. Seul l'usage d'un système émettant du son directement à l'oreille est interdit et répréhensible pour tous les conducteurs. Attention, actuellement, les piétons ne sont pas concernés par cette obligation, mais se mettent en danger lorsqu'ils traversent la chaussée sans avoir toutes les informations à leur disposition.
- 6) FAUX. Le risque d'accident est multiplié par au moins 23. En effet, écrire un SMS nécessite de quitter au moins 5 secondes la route des yeux soit une distance parcourue de 70 m en ville à 50km/h. Le conseil de la sécurité routière : utilisez l'application "mode conduite".

Bilan des infractions du mois



Actualités

Atelier réactionmètre et code de la route chez Office Habitat

L'entreprise, qui a constaté une hausse importante de sinistralité sur sa flotte de véhicules, a décidé de mettre en place des actions de prévention à destination de ses salariés, dont les déplacements professionnels sont fréquents. Les 18 et 23 avril, une trentaine de salariés des sites de Buxerolles et Châtelleraut a pu participer à un atelier réactionmètre et un atelier vitesse, qui ont suscité de nombreux échanges avec les intervenants. Un audit de conduite sera également organisé en mai, à la suite duquel Office Habitat signera les sept engagements en faveur de la sécurité routière.



Actualités

Semaine de la santé, Communauté de Communes Vienne et Gartempe



Du 8 au 14 avril s'est déroulée la Semaine de la santé sur le territoire de Vienne et Gartempe. Son objectif, proposer une sensibilisation générale et ludique à la santé, à destination du grand public. Dans ce cadre, de nombreuses actions ont été organisées, notamment autour de la pratique d'activités physiques. Ainsi la préfecture, partenaire de l'événement, a animé le 12 avril des

ateliers sur la pratique du vélo auprès des élèves de l'école de Lhommaizé, du CE1 au CM2. Cette opération a permis de nouer des relations avec sept autres écoles primaires, pour la mise en place d'ateliers similaires.

Pour en savoir plus : www.vienneetgartempe.fr - beatrice.harent@ccvg86.fr - Tél. : 05 49 91 73 13

Agenda

- 7 mai : journée de la prévention, espace Gartempe, Montmorillon
- 9 mai : atelier alcool, Mission locale d'insertion du Poitou, Poitiers
- 16 mai : audit de conduite pour les salariés d'Office Habitat, Poitiers
- 16 mai : audit de conduite et code de la route pour les agents de la Préfecture et des Directions départementales interministérielles, Poitiers

- 20 mai : atelier vélo, école André Rossignol, Montmorillon
- 23 mai : atelier vélo, école Paul Cézanne, Civaux
- 24 mai : atelier vélo, école primaire publique, Availles-Limouzine
- 27 mai : atelier réactionmètre pour les salariés d'Office Habitat, Poitiers
- 29 mai : signature par Office Habitat des 7 engagements en faveur de la sécurité routière, Poitiers

Bilan de l'accidentalité

	Mars 2018	Mars 2019		Janvier à Mars 2018	Janvier à Mars 2019	
 Accidents	26	12	- 14	67	60	- 7
 Tués	3	0	- 3	8	7	- 1
 Blessés	38	12	- 26	102	69	- 33
 Dont blessés hospitalisés	17	6	- 11	39	37	- 2

Zoom sûr...



Dominique VERRET, intervenant départemental de sécurité routière

Depuis combien de temps et pourquoi êtes-vous impliqué dans la sécurité routière ?

Pour le compte de la préfecture, en temps qu'inspecteur départemental de sécurité routière dans les années 80/90 et pendant une quinzaine d'années, je suis intervenu sur l'analyse des accidents mortels selon les enquêtes REAGIR (Réagir par des Enquêtes sur les Accidents Graves et par des Initiatives pour y Remédier). Les nombreuses analyses et bilans de ces drames de la route m'ont conduit à une exigence professionnelle que j'ai appliquée dans mon métier durant plusieurs décennies. Mes fonctions à la Direction des routes du département de la Vienne permettaient donc de m'impliquer sur la sécurité routière auprès du personnel, notamment sur l'état de la route et de ses abords. Retraité depuis peu et après une nouvelle formation d'IDSR, j'ai souhaité partager mes acquis et les transmettre à la jeunesse qui croit être invulnérable et puissante dans la conduite. Persuader et sensibiliser les collégiens et lycéens sur la sécurité routière me passionne déjà à chaque intervention auprès d'eux.

Une intervention de sécurité routière vous tient-elle particulièrement à cœur ?

Une intervention particulière qui me tient à cœur est en cours de réflexion et consisterait à promouvoir « Sécurité Routière Tous Responsables » à la rencontre du grand public pendant quatre jours, lors du passage du "Tour cycliste Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine". Intervenir pour sauver des vies reste mon combat auprès de tous, jeunes ou seniors. Capter l'attention d'un groupe de jeunes adolescents en classe autour de thématiques difficiles sur la sécurité routière reste à chaque fois un nouveau challenge. Inculquer et sensibiliser le rappel des règles de conduite à l'aide de films support, notamment sur les drames de la route, éveille ou réveille leur attention à bien conduire dans les conditions optimales (sans alcool, sans drogue et à la bonne vitesse). Quoi de plus satisfaisant donc à la fin d'une intervention que d'échanger avec ce public, sur les règles de respect de la conduite des autres et de soi-même. Optimiste je suis, gagnant aussi, alors à chacun de mes passages j'espère avoir convaincu afin de faire baisser le nombre de tués sur nos routes.

Pour tout complément d'information sur la lettre de la Sécurité Routière

www.vienne.gouv.fr

pref-securite-routiere@vienne.gouv.fr

et sur les réseaux sociaux

 facebook.com/Prefet86/

 twitter.com/Prefet86

 instagram.com/prefet86/